

Samedi 2 Mai 2009

**Bourges\_Ouverture BOURGES****Une distribution effectuée par l'ADAA**

La Banque alimentaire du Cher collecte des denrées qu'elle distribue aux associations partenaires. Depuis novembre, elle n'assure plus elle-même la distribution des denrées. C'est l'association ADAA (association de distribution de l'aide alimentaire) qui s'en charge, dans les locaux de la Banque alimentaire. En effet, « Serge Lepeltier nous a dit qu'il n'y avait pas de locaux disponibles », explique Jacques Lafitte, président de la Banque. ADAA reverse à la Banque 1.000 euros par mois, depuis février, au titre de loyer. « Nous fournissons tout le matériel, les bénévoles, l'eau, le gaz, l'électricité, le chauffage », assure Jacques Lafitte. Or, la distribution d'aide alimentaire à l'intérieur de la Banque pose un problème d'image. Cette dernière souhaiterait que l'ADAA effectue la distribution à quelques mètres plus loin, dans un ancien garage appartenant à la Banque alimentaire. Pour cela, la Banque a besoin d'une subvention de 65.000 euros, correspondant au devis des travaux.

B. M.

Tous droits réservés : Le Berry Republicain

361991EE18B14D1111F104E48C24C4ED75DA55E15483D1A7